

République française

**DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE
ARRONDISSEMENT DE FONTAINEBLEAU**

COMMUNE DE REMAUVILLE

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi douze septembre à vingt heures, le Conseil municipal de la commune de REMAUVILLE, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Catherine PÉNIFAURE, Maire.

Date de la convocation : jeudi 7 septembre 2023.

Présent(s) : Mme Catherine PÉNIFAURE, Mme Carole LOVERGNE, M. Jean-Sébastien DEPAUW, Mme Michèle BANNERY, Mme Léone BOUVARD, M. Cyril COURBE, Mme Lisiane DAGUET, M. Frédéric FROT.

Absent(s) : Mme Amandine LE FLAHEC.

Pouvoir(s) : M. Marc-Antoine D'HALLUIN à M. Frédéric FROT et M. Stéphane MARTIGNON à Mme Carole LOVERGNE

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Carole LOVERGNE.

La séance de Conseil a débuté à 20 h 10.

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Arrêt du projet de programme local de l'Habitat (PLH) de la communauté de communes MSL, pour la période 2023-2028,
- Arrêt du PLU,
- Informations et questions diverses.

Mme le Maire propose à l'assemblée de reporter le point relatif à l'arrêt du PLU. En effet, les documents associés ne sont parvenus que la veille en mairie.

L'ensemble du Conseil n'ayant pu prendre connaissance des documents, il est convenu à l'unanimité le report de ce vote à une date ultérieure.

Après concertation de l'ensemble des membres présents, le prochain Conseil municipal aura lieu le 29 septembre prochain.

Arrivée de M. DEPAUW à 20h35.

Arrêt du projet de programme local de l'habitat (PLH) de la CCMSL – 2023-2028

2023/26

Mme le Maire présente le point.

Elle explique que, sur demande des services de la CCMSL, les communes membres doivent délibérer afin de donner leur avis sur l'arrêt du projet de PLH.

Après étude des éléments relatifs à Remauville,

**Le Conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

APPROUVE l'arrêt du projet de PLH 2023-2028 de la CCMSL.

Informations et questions diverses

- Dossier opposant la commune à un employé :

L'avocate ayant transmis un mémoire à valider avant transmission au tribunal compétent, l'ensemble du Conseil en a pris connaissance. Les élus ont relevé quelques erreurs et demandent que les modifications soient apportées avant transmission au tribunal.

- Nomination des nouveaux membres de la commission de contrôle des listes électorales :

Mme le Maire présente la demande de la Préfecture concernant le renouvellement des membres de cette commission. Elle rappelle que la commune doit désigner 3 représentants, un conseiller municipal, un délégué de l'administration et un délégué du tribunal judiciaire.

Mme DAGUET se porte volontaire, en qualité de conseillère municipale.

- Devis FONSECA :

Mme le Maire présente le devis de la société Fonseca, concernant la tablette en bois pour la salle des associations. Les membres du Conseil valident le devis afin de rester en harmonie avec les éléments de la salle.

- Devis PLACIER :

Mme le Maire présente le devis, concernant le nettoyage du chéneau de l'église. L'ensemble du Conseil accepte le devis.

- Devis SATELEC :

Mme le Maire présente le devis SATELEC, relatif au remplacement du poteau d'éclairage public, fragilisé durant la tempête début août. Elle explique que la déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assurance de la mairie et qu'un expert a été mandaté.

- Devis EUROVIA :

Mme le Maire présente le devis EUROVIA, concernant la réfection de la voirie, suite à l'incendie de paille. Le Conseil municipal demande que le service juridique soit contacté dans le cadre de cette affaire avant d'accepter le devis.

- Salle des associations :

Mme le Maire fait un point sur l'avancée des travaux de la salle des associations. Elle précise que :

- le Velux a été remplacé hier ;
- la livraison des luminaires extérieurs est prévue la semaine prochaine ;
- dès réception la société interviendra pour installer les blocs de détection incendie, supprimer le tableau de chantier et régler la temporisation du détecteur sanitaire ;
- les retouches peintures seront faites par la suite et le chantier sera donc terminé pour fin septembre.

- Projet éolien :

Mme le Maire informe les élus des mails relatifs aux projets éoliens, reçus en mairie. Elle indique qu'une réunion d'information est prévue à Paley le 16 septembre.

- DSIL/DETR 2024 :

Mme le Maire informe qu'au vu du grand nombre de demandes, le dossier pour la DETR 2023 n'a pas été retenu, cependant elle précise qu'il sera à nouveau présenté pour la dotation de 2024.

Départ de M. FROT à 22h00.

- Demande de location de la salle des fêtes le 11 novembre 2023 :

Mme le Maire informe le Conseil qu'une demande de réservation a été faite, pour le 11 novembre prochain. Elle demande si cela pose un problème que la réception de la cérémonie du 11 novembre se déroule à la mairie, afin de permettre la location de la salle. Les élus n'y voient aucun inconvénient.

- Aire de jeux :

Mme LOVERGNE informe que les bancs et corbeilles commandés ont été livrés et qu'il faudrait les installer. Elle rappelle que le parcours VTT, reçu à l'été 2022, est toujours en attente d'installation. Elle précise que le prestataire a fait parvenir un devis de plus de 9000 € pour cette prestation. Mme LOVERGNE demande donc à l'ensemble des membres du Conseil de bien vouloir se mobiliser afin de finaliser ces installations.

- Modification horaires du personnel :


Mme le Maire informe les élus des changements d'horaire de l'adjoint technique de la mairie, depuis le 4 septembre 2023.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22h30.

Le Secrétaire de séance,


Carole LOVERGNE

Le Maire,


Catherine PENIFAURE

